

Caisse des Ecoles

Réunion du 11 Mai 2009.

Etaient présents :

- Madame Odile BRUGEL.
- Madame Fabienne BECHET.
- Madame Michaëla PTAK.
- Madame Marie-paule KOBTANE.
- Madame Séverine ROBARD.
- Madame Isabelle ANGOT.
- Madame Sylvie LE GRAET.
- Madame Hélène MAHAUT.

Etaient absents excusés :

- Monsieur Daniel RENAULT,
- Madame Nathalie DORLEAN.

Madame Lisiane PEREIRA demandant son remplacement au sein de la Caisse des Ecoles, est remplacée par Madame Hélène MAHAUT comme représentant communal.

Ordre du Jour :

- Préparation de la balade.
- Organisation de la Kermesse (le 20 juin 2009).
- Questions Diverses.

L'ouverture des débats et discussions est réalisée par Madame Fabienne BECHET et Madame Michaëla PTAK en remplacement de Monsieur Daniel RENAULT.

Préparation de la Balade :

La balade en forêt aura lieu le 16 mai 2009 si le temps le permet.

Rendez-vous à l'école à 14 heures 30 précise, les enfants seront sous la responsabilité des parents.

La reconnaissance de l'itinéraire se fera le mercredi 13 mai 2009 à 15 heures par les volontaires.

Organisation de la Kermesse :

Eu égard aux autres manifestations communales seul le 20 juin 2009 est disponible pour la Caisse Des Ecoles.

Madame BRUGEL souligne la probabilité de l'indisponibilité des enseignantes, les nouveaux horaires scolaires ne prenant plus en compte le samedi matin.

Les enseignantes envisagent d'organiser des jeux, notamment d'orientation, le vendredi 26 juin 2009 après midi jusqu'à 16 heures 30, et convieront les parents cet après midi là. Elles pensaient que la Caisse des Ecoles prendraient le relais en organisant en suite la Kermesse.

Madame KOBTANE craint que les parents ne puissent se libérer pour un après midi et qu'ils ne soient pas assez nombreux pour prendre en charge leurs enfants après 16 heures 30 et pour aider la Caisse des Ecoles dans la préparation et le déroulement de la Kermesse, leur présence étant indispensable pour lui conférer un réel succès.

Elle rappelle que la Kermesse est la manifestation phare qui permet la réalisation de bénéfices conséquents et par là même de pouvoir organiser les sorties et spectacles pour les enfants.

Les enfants sont très attachés à cette fête d'année pendant laquelle ils perçoivent l'environnement scolaire de façon plus festive et adhèrent pleinement aux jeux et distractions proposés.

La Caisse des Ecoles décide de maintenir au 20 juin 2009 la Kermesse. Une information sera distribuée dans les cahiers de liaison des enfants afin d'évaluer le nombre de participants et d'envisager le maintien ou l'annulation de cette après midi.

Préparation de la Kermesse :

Début des jeux à 16 heures, suivi à 18 heures 30 de l'apéritif et d'un barbecue géant.

Menu proposé :

- Tomate /Feta,
- Taboulé,
- Quiches,
- 2 Chipo ou Merguez,
- 2 Manchons de poulet,
- Salades variés,
- Fromages,
- Gâteaux ou glaces (Esquimaux).

Dans l'après midi, les enfants pourront goûter de gâteaux, esquimaux, bonbons....

La Caisse des Ecoles décide de maintenir les mêmes tarifs pour le menu et les boissons. Pour les nouveaux plats :

- Quiches à 0,80 €
- Salades variés à 1,25 €
- Chips à 0,50 €

Une vente de sachets de bonbons sera faite au cours de l'après-midi, Sylvie LE GRAET propose de s'en procurer à l'usine Haribo d'UZES (?).

Stands proposés :

- *Pêche aux canards : Odile BRUGEL,
- * Fort Boyard : Séverine ROBARD,
- * Tir aux buts : Hélène MAHAUT,
- * Pêche à la ligne : Michaëla PTAK,
- * La queue de l'Ane : Isabelle ANGOT,
- * Le palet : Daniel RENAULT,

Reste à pourvoir :

- * Le chamboule tout,
- * Le jeu de fléchette.

Nous demanderons à Sandrine TUPIN si elle propose toujours la chaise magique (massages) et solliciterons l'aide des parents.

La Caisse et la table des lots seront tenues par Marie-Paule KOBTANE et Nathalie DORLEAN.

Au barbecue : Sans doute Stéphane ANGOT, Philippe ROBARD, et tout volontaire.

Au bar : Christophe BECHET et tout volontaire.

Installation :

Nous demanderons aux agents municipaux de bien vouloir monter les stands, barnum, les tables et chaises, le vendredi 19 juin 2009.

Le samedi 20 juin 2009 à :

- 10 heures 30 : installation des tables et déco, mise en place des stands.
- 14 heures : préparation des salades et du bar,
- 16 heures : début des jeux.

Questions diverses:

Opération Poney :

Une forte demande parvenant aux Conseil Général pour ces opérations vacances, il faut préparer un dossier pour le 13 mai et attendre une réponse en fonction des possibilités.

Odile BRUGEL s'inquiète de l'organisation et de la formation des groupes scolaires devant participer à l'activité Piscine, l'organisation proposée par l'Académie ne prenant pas en compte les classes double niveau. Elle fait remarquer que le car ramenant les enfants participants à l'activité piscine ne peut plus manœuvrer au carrefour Rue des Hamards et Route de Montgardé du fait de la construction du nouveau rond point. En l'absence d'autre aire de manœuvre accessible, le car est obligé de laisser descendre les enfants devant la boulangerie, ce qui entraîne un danger potentiel sur ce trottoir et lors de la traversée du carrefour.

Hélène MAHAUT précise que cet aménagement a été réalisé pour limiter la vitesse excessive des véhicules se rendant à l'Ecole.

Odile BRUGEL informe que le repas du soir pour les enfants revenant du Jura vers 23 heures n'a pas été comptabilisé et prévu par le centre d'accueil. En conséquence, les enseignantes ont demandé qu'il leur soit fourni un sandwich qu'elles ont pu négocier à 5,50 €

Le budget du voyage ayant voté sans ce surplus, Marie-Paule KOBTANE propose que l'A.L.E.E.N. règle cette facture supplémentaire.

Odile BRUGEL demande la somme allouée à l'Ecole dans le budget communal pour préparer ses commandes.

Plus de question, la séance est levée à 23 heures.